



Olivier Gerriet, le directeur du Muséum d'histoire naturelle de Nice, compte dans sa collection plusieurs spécimens d'anges de mer conservés dans du formol, datant du XIX^e siècle ou du début du XX^e, pêchés dans la Baie des anges. Ainsi que des aquarelles réalisées par Vincent Fossat, peintre du naturaliste niçois Jean-Baptiste Barla. PHOTOS DYLAN MEIFFRET



était asphyxiée par l'action de l'air atmosphérique. Sa chair est blanchâtre, sans aucun goût. » Ou chez Jean-Baptiste Vérany, autre naturaliste niçois, qui écrit dans un livre paru en 1862 que l'ange de mer, lorsqu'il était pêché parmi d'autres races de requins, a « la peau très rude et on s'en sert comme peau de chagrin pour lisser et polir ». Livre où l'on apprend par ailleurs que d'autres espèces de requins, comme le grisot (toujours présents au large de nos côtes), étaient particulièrement recherchées pour leur huile de foi, utilisée notamment pour les lampes à huile. Les pei ange ont-ils été des victimes collatérales de cette pêche ? Difficile à affirmer...

Reste à savoir quelle espèce d'ange de mer vivait ici. L'ange de mer commun (*squatina squatina*), l'ange de mer ocellé (*squatina oculata*), ou l'ange de mer épineux (*squatina aculeata*) ? Les spécimens présents au Muséum d'histoire naturel laissent à penser qu'il s'agit de ce dernier, estime Olivier Gerriet. À moins que plusieurs espèces aient cohabité ? Des vérifications sont encore nécessaires.

Réintroduction active ou passive ?

Si la communauté scientifique était persuadée qu'il avait disparu des côtes hexagonales méditerranéennes depuis les années 50, il a néanmoins été observé au large de la Corse en 2020, où il fait depuis l'objet d'une attention toute particulière. Et à Nice, des chercheurs réfléchissent sérieusement à le réintroduire dans la Baie des anges.

Aurore Asso, championne d'apnée et subdéléguee au littoral, à la mer, à l'aire marine protégée et à l'écologie à la ville de Nice, explique qu'il existe un débat au sein de la communauté scientifique, entre restauration active (réintroduction) et passive (attendre que le requin revienne tout seul, en protégeant l'habitat au maximum). Elle, serait plutôt partisane de la deuxième solution : « Il faut d'abord faire en sorte que la nature retrouve ses droits par elle-même, pose-t-elle. Avec une aire marine protégée, les prédateurs pourraient revenir d'ici une dizaine d'années. »

Et d'ajouter : « Quoi qu'il en soit, c'est un rêve qu'on a tous de voir ce requin revenir, pour enfin redonner à la Baie des anges ses lettres de noblesse. L'ange de mer a longtemps été l'objet de superstitions, de fascination, il fait pleinement partie des croyances populaires niçoises. C'est un très beau symbole, qui témoigne du lien entre l'homme et la mer à Nice. » ■

1. Nice au fil des jours et des saisons - Francis Gag à la rencontre de ses souvenirs, Éd. Alp'azur, 1985.

Une réintroduction « pas avant deux ans minimum »

LE LABORATOIRE ECOSEAS

(ecology and conservation science for sustainable seas) de l'Université Côte d'Azur travaille à réintroduire l'ange de mer à Nice. En particulier la Pr Cécile Sabourault, directrice du laboratoire, et Benoît Derijard, chercheur dans la même structure.

Il existe un projet officiel de réintroduction des anges de mer ?

Disons que c'est en réflexion, car il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs ! Le calendrier, c'est premièrement, vérifier que l'habitat soit propice et pas dégradé. Là-dessus, il y a déjà eu des missions de faites, et a priori, l'habitat existe. Deuxièmement, il faut protéger l'habitat, au niveau de la pêche ou des bruits de moteurs. Pour cela, il faut attendre la création de l'aire marine protégée de Nice, qui doit arriver avant la fin de l'année. Après seulement, il faudra se mettre en contact avec des personnes qui ont des anges de mer, comme le parc marin du Cap Corse ou les îles Canaries – où il a été réintroduit avec succès – pour voir ce qu'on peut faire. Donc il n'y aura pas de réintroduction avant deux ans minimum.

Ce requin est présent en Corse ?

Oui. C'est pour ça que d'abord, on veut commencer par protéger l'habitat, pour voir s'il peut revenir naturellement. Parce que réintroduire, si les conditions ne sont pas favorables, de toute façon, c'est voué à l'échec. En Corse, il n'a jamais disparu, et il a été « retrouvé » en 2020 par hasard quand des scientifiques ont questionné des pêcheurs.

Des plongées ont déjà été faites dans la Baie des anges à Nice ?

Oui, on a plongé pour vérifier si l'habitat était disponible, dans le cadre de la création de l'aire marine protégée de Nice. Et le fond sableux de la promenade des Anglais semble parfaitement adapté. Les juvéniles ne vivent pas très profonds, à 25-30 mètres. Et les adultes descendent jusqu'à 100-150 mètres.

Pourquoi l'ange de mer a disparu ?

Probablement à cause de la surpêche. C'est un requin qui est très placide, qui rase le fond, comme une raie. Donc il se faisait piéger par les filets posés au fond.

Est-il vrai qu'il détruisait les filets des pêcheurs niçois, comme l'a écrit Francis Gag ?

Franchement, ce n'est pas un grand requin très excité. Il n'a pas une grosse dentition, rien à voir avec les autres. Mais chez les pêcheurs, il y a toujours eu cette haine du requin, qui perdure depuis des siècles.

Quel est l'intérêt de réintroduire des requins ?

Pour l'équilibre de la biodiversité. L'ange de mer ne mange que des proies vivantes. Il s'enterre dans le sable, et peut rester des heures sans bouger. Et dès qu'il voit une proie, il ouvre sa gueule et en un quart de seconde, il l'avale. Dans l'équilibre des chaînes alimentaires, quand il y a des grands prédateurs, c'est signe que l'écosystème est en bonne santé. Ça pourrait aussi aider à limiter les espèces invasives, comme le poisson-perroquet qui est en train de s'installer. La saupe [poisson herbivore commun de la Méditerranée, Ndlr] pullule chez nous, ça permettrait peut-être de réguler l'espèce. Avoir des grands prédateurs, c'est toujours une bonne chose. Les dauphins, les cétacés, les requins... C'est un signe de bonne santé.

L'ange de mer est une espèce très protégée ?

C'est une espèce en danger d'extinction critique, même si on le trouve sur les côtes atlantiques du Nord, et qu'il est régulièrement pêché en Libye. En Sicile, il y a deux ans, ils ont trouvé une grande femelle qui a donné naissance à ses petits sur le ponton. Il est donc quand même assez présent. Mais c'est un poisson fragile avec un taux de reproduction très, très lent. La gestation, c'est 8 ou 9 mois. Et il donne naissance à une quinzaine de petits à chaque fois. Donc si son habitat est menacé, s'il est pêché avec des filets, ce n'est pas étonnant qu'il ait disparu. Et encore, ici comme en Corse, on est assez préservé au niveau de la pêche parce qu'il n'y a pas de chalutage.

Il n'est pas dangereux pour l'homme ?

Non. Les requins, c'est moins de 50 morts par an. Aucun requin n'est dangereux pour l'homme. Pas plus qu'un chien. Mais si vous arrivez avec un comportement un peu agressif, ou un comportement de proie, comme les surfeurs à la Réunion à la tombée de la nuit, dans une eau qui a une faible visibilité, ça augmente forcément les risques. L'ange de mer est un requin assez petit, avec la gueule qui est vraiment dessous, et une petite mâchoire. ■



PHOTO RO. B.

“Avoir des grands prédateurs, c'est toujours une bonne chose”

BENOÎT DERIJARD, CHERCHEUR CNRS AU LABORATOIRE ECOSEAS DE L'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

L'ange de mer (ici un *squatina squatina* aux îles Canaries en juillet 2025) ressemble à une raie, et affectionne les fonds sablo-vaseux. Il mesure en moyenne 1,50 m et pèse près de 25 kg. PHOTO MAXPPP

